

SÉANCE PUBLIQUE DU 12 JUIN 2018
LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Communiqué

L'Assomption, le 18 juin 2018. – Les membres du conseil municipal souhaitent informer la population de certaines décisions prises lors de la séance publique du 12 juin 2018.

Le conseil municipal a déposé plusieurs avis de motion et des projets de règlements, à savoir :

- ♦ Modification du règlement municipal 123-2005 concernant les systèmes d'alarme. Ainsi, il ne sera plus nécessaire pour les citoyens d'obtenir un permis auprès du Service de l'urbanisme pour l'installation d'un système d'alarme;
- ♦ Modification du règlement municipal 172-2009. La limite de vitesse sera fixée à 30 km/h face au parc Robert-Duguay;
- ♦ Règlement décrétant des travaux pour le réaménagement de la montée Saint-Sulpice, phase II comprenant entre autres l'aménagement paysager, une piste multifonction et trottoir, des travaux à la station de pompage pour une somme de 904 700 \$ répartie sur une période de 20 ans.

Le conseil municipal a aussi procédé à l'adoption des résolutions suivantes :

- ♦ Règlement 248-2018 fixant les modalités de publication des avis publics. À compter du 19 juin, les avis publics de la Ville de L'Assomption cesseront d'être publiés dans les journaux. Ils seront désormais accessibles sur le [site Internet de la municipalité](#), et ce, en plus d'être affichés à la réception de l'hôtel de ville;
- ♦ Acquisition de deux terrains dans le secteur Saint-Gérard-Majella;
- ♦ Regroupement d'achats pour l'acquisition de sel de déglacage des chaussées avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ);
- ♦ Entente relative à la fourniture d'embarcations afin de permettre au Service de police de L'Assomption/Saint-Sulpice d'intervenir adéquatement sur le territoire de la Paroisse de Saint-Sulpice;
- ♦ Demande de subvention auprès du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre d'un appel de projets en développement des bibliothèques publiques autonomes (achat de livres).

Lors de cette séance, le conseil municipal a adopté une résolution confirmant sa fierté d'appuyer financièrement et de contribuer au rayonnement des organismes suivants :

- ♦ Gala « Pour moi un bon gang c'est... » - Don au conférencier Guillaume Vermette, clown humanitaire;
- ♦ Circuits patrimoniaux 2018;
- ♦ Comité de valorisation de la rivière L'Assomption (CVRA) – Prêt d'équipement;
- ♦ Service bénévole comté L'Assomption – Programme effets scolaires;
- ♦ Réseau des femmes élues de Lanaudière;
- ♦ École secondaire Paul-Arseneau - Soirée-reconnaissance mérite.

Réunion du conseil municipal

Rappelons que le conseil municipal de L'Assomption se réunit habituellement le deuxième mardi du mois. Pour connaître les dates des prochaines rencontres, nous vous invitons à consulter le site Internet de la municipalité au www.ville.lassomption.qc.ca.

- 30 -

Source : Ville de L'Assomption
450 589-5671, poste 2015